ART. 14 N° CL40

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2024

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, DE FINANCES, DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE DROIT PÉNAL, DE DROIT SOCIAL ET EN MATIÈRE AGRICOLE - (N° 2041)

Adopté

## **AMENDEMENT**

Nº CL40

présenté par

M. Adam, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

## **ARTICLE 14**

À la dernière phrase de l'alinéa 81, substituer aux mots :

« la fin de »

les mots:

« le 31 décembre ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel